

## Plan de classement

- ∨ Série FA, Fonds Ancien des archives municipales de Dole
- ∨ FA900-951 Droits du Souverain dans la ville ; impositions
- ∨ FA900-918 Censes dues au roi par la ville

- Copie d'une requête présentée à la Chambre des Comptes par le Procureur général, tendant à ce qu'il fut déclaré :1° que la maison Moréal, rue d'Arans censable à la ville,2° la 1ère bo...

Copie d'une requête présentée à la Chambre des Comptes par le Procureur général, tendant à ce qu'il fut déclaré :1° que la maison Moréal, rue d'Arans censable à la ville,2° la 1ère boutique sur la place devant les halles,3° les corps de garde magasins et écuries,4° le cens des moulins à bateaux appartenaient au domaine et de plus que les foules et rebattes construites par la ville fussent démolies; avec les réponses de la ville en marge.

**Sujet :** IMPOTS

**Date :**  
1748

**Identifiant :**  
FA 916

**Mots-clés**

**Thème** IMPOTS